

FICHE TECHNIQUE : PRÉSENTATION DE LA GLOBAL NETWORK INITIATIVE (GNI)

- La GNI a été **lancée en octobre 2008**, après deux ans de discussions et de négociations entre diverses parties prenantes.
- La GNI est une coalition de plus de 60 **entreprises spécialisées dans les TIC, organisations de la société civile (OSC)** (y compris des groupes de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse), **investisseurs et établissements de l'enseignement supérieur**.
- La GNI est basée à **Washington, D.C.** et à **Amsterdam**, et certains des membres de l'équipe sont quant à eux situés à New York.

MISSION

L'Initiative de réseau global (Global Network Initiative-GNI- dans sa version originale en anglais) a pour mission de protéger et de promouvoir la liberté d'expression et le droit à la vie privée dans l'industrie des TIC en fixant une norme mondiale pour que les entreprises puissent prendre des décisions responsables et en s'imposant comme porte-parole multipartite face aux restrictions et aux demandes des gouvernements.

La GNI possède une structure de gouvernance qui exécute sa mission à travers quatre piliers stratégiques. Les piliers stratégiques sont les suivants :

1. Fournir un **cadre** pour la prise de décisions responsables
2. Favoriser la **responsabilisation** pour instaurer la confiance
3. Mettre en place une **politique** qui promeut les droits de l'homme
4. Favoriser un **apprentissage** qui définit les meilleures pratiques

GOUVERNANCE

La **Charte de gouvernance** de la GNI définit les rôles et les responsabilités des participants. La directrice générale de la GNI et l'équipe restreinte gèrent les activités quotidiennes de la GNI et un président indépendant dirige le conseil d'administration composé d'un nombre égal de représentants d'entreprise et d'autres structures. La GNI est enregistrée en tant qu'organisation à but non lucratif conformément à la loi américaine

MEMBRES

Parmi les membres de plus en plus nombreux de la GNI, il convient de citer des entreprises de premier plan dans le domaine des TIC, des organisations de la société civile, des établissements de l'enseignement supérieur, ainsi que des investisseurs d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient.


Tous les membres s'engagent envers les principes de la GNI et les documents de base de la GNI, tout en contribuant à l'apprentissage partagé, à la responsabilisation et à l'action collective parmi les participants.

LIENS

- [Engagements de base](#)
 - [Principes de la GNI](#)
 - [Directives de mise en œuvre](#)
 - [Cadre de responsabilisation, de la politique et de l'apprentissage](#)
 - [Charte de gouvernance](#)
- [Conseil d'administration](#)
- [Liste des membres](#)
- [Évaluations des entreprises](#)
 - [Outils d'évaluation](#)
 - [Rapport public d'évaluation 2018/19](#)
- [Rapports annuels](#)
- [Dixième anniversaire de la GNI](#)
- [Inscrivez-vous aux e-mails de mises à jour trimestrielles](#)



ENGAGEMENTS ET CADRE DE BASE

-  Les [Principes de la GNI](#) énoncent l'engagement global des membres à collaborer à la promotion des droits des utilisateurs à la liberté d'expression et à la vie privée. Les Principes fournissent des orientations de haut niveau au secteur des TIC sur la façon de respecter, de protéger et de promouvoir les droits des utilisateurs à la liberté d'expression et à la vie privée, y compris lorsqu'ils sont confrontés à des demandes gouvernementales de censure et de divulgation des informations personnelles des utilisateurs.
-  Les [Directives de mise en œuvre](#) offrent des conseils plus détaillés aux entreprises spécialisées dans les TIC sur la façon de mettre les Principes en pratique. Elles fournissent également le cadre de collaboration entre les entreprises, les OSC, les investisseurs et les établissements de l'enseignement supérieur.
-  Les Principes et les Directives de mise en œuvre sont fondés sur le droit international des droits de l'homme et sont inspirés des [Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#).

RESPONSABILISATION

Les entreprises sont tenues responsables au moyen d'un système indépendant d'évaluation par des tiers de la conformité des entreprises aux principes et aux lignes directrices de mise en œuvre. Les entreprises sont censées faire preuve de bonne foi dans la mise en œuvre des Principes et lignes directrices, avec des améliorations au fil du temps.

Le processus d'évaluation a lieu tous les deux ans. Il y a eu un retard entre les évaluations 2015/16 et 2018/19 en raison du processus de révision de la méthodologie d'évaluation, de l'élaboration des outils d'évaluation et de la planification des évaluations pour un nombre accru d'entreprises membres

POLIQUE

Nous faisons entendre la voix unique et multipartite de la GNI sur les priorités stratégiques que nos membres ont identifiées, y compris la réglementation du contenu, la surveillance et les perturbations du réseau. Nous publions des déclarations, nous commentons les propositions de réglementation pertinentes, nous impliquons les décideurs et nous participons à des initiatives mondiales telles que la Freedom Online Coalition et l'appel de Christchurch pour faire avancer ces priorités.

APPRENTISSAGE

La GNI offre régulièrement aux membres la possibilité de partager leur expertise et de favoriser un apprentissage confidentiel entre les différents groupes sur les technologies émergentes, les pratiques commerciales responsables et les situations difficiles.

La GNI publie un rapport annuel sur ses activités et un rapport d'évaluation public une fois son processus d'évaluation périodique terminé. La GNI publie également des déclarations et d'autres publications sur son site web ainsi qu'une newsletter trimestrielle. Vous pouvez suivre la GNI sur les réseaux sociaux [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).